



LES JEUX SUBAQUATIQUE DU CANTON DE CORBIE
vous propose le dimanche 22 avril 2018

DESCENTE DE LA SOMME NAGE AVEC PALMES

DESCENTE DE LA SOMME NAGE EN EAU VIVE

Deux distances :

-6.6 km nage avec palmes et nage avec flotteur ; départ de Saillie le Sec, arrivée Camping de Corbie.

-3.6 km nage avec palmes et nage avec flotteur ; départ du pont de Vaux, arrivée Camping de Corbie.

Rendez-vous : Camping municipal Les Poissonniers Rue du Rampart Les poissonniers
80800 CORBIE

F.F.E.S.S.M. – n°09.80.0733 – Agrément D-80-S-1006.
Nage avec Palmes / Hockey Subaquatique.

Mail : napnev-jsc.corbic@orange.fr

INSCRIPTIONS

- ✓ Pour les nageurs sans appui (**NAP**) distance 6.6km et 3.6 km s'inscrire impérativement sur le site E-nap **attention clôture des inscriptions le 19 avril à 23h59**
Envoyer par mail ou courrier les documents listés ci-après , notamment : assurance privée ,autorisation parentale ,inscription des mineurs ainsi vous n'aurez pas à les représenter le jour de la compétition (sauf document(s) manquant(s) ou non valide)
- ✓ Pour les nageurs avec appui (**NEV**) distance 6.6 km et 3.6 km les inscriptions se font par mail adressé à : **napnev-jscc.corbie@orange.fr**

ou par courrier à : **Didier TROUSSELLE 39 rue de la Libération 80300 DERNANCOURT**

avant le **19 avril 2018** à l'aide de la fiche d'inscription (page 4) , plus chèque à l'ordre des Jeux Subaquatiques du Canton de Corbie , plus documents listés >>>

Frais d'inscription : 8 euros par nageur à joindre au dossier ou à régler sur place.

Documents à joindre au dossier d'inscription :

- ✓ Photocopie ou attestation licence 2018 FFESSM
- ✓ certificat médical de non contre-indication à la pratique de la nage avec palmes ou de la nage en eau vive en compétition rédigé par un médecin du sport ou un médecin fédéral FFESSM et daté de moins d'un an.
- ✓ assurance (minimum loisir 1 de la FFESSM)ou une assurance privée. Dans ce dernier cas, il est obligatoire de présenter une attestation d'assurance mentionnant en toutes lettres qu'elle couvre l'activité « nage avec palmes en compétition ou nage en eau vive en compétition »
- ✓ Pour les mineurs, joindre une autorisation parentale et une autorisation de prélèvement dans le cadre d'un contrôle anti-dopage (voir imprimés en fichier joint).
- ✓ Inscription des mineurs obligatoirement par leur club.

PROGRAMME DE LA COMPETITION :

A partir de 8h00 :

Accueil, confirmation des inscriptions, remise des dossards, informations sur la descente et remise de sacs plastiques pour vos chaussures et autres.

9h00 : clôture des inscriptions

9h15 : Briefing.

9h30 : Départ des cars vers les sites de départ.

Départ des courses :

NAP 3.6 km 10h00 6.6km 10h10

NEV 3.6 km 10h10 6.6km 10h20

La durée maximale de l'épreuve est fixée à 2 h00. Au-delà, les arrivées ne seront plus enregistrées et les concurrents restant seront invités à monter dans le bateau de queue et seront déclarés « abandon » (autorisation de l'agence fluviale et maritime donnée pour deux heures SANS arrêt de la navigation)

12h30 : Proclamation des résultats suivis du pot de l'amitié.

F.F.E.S.S.M. – n°09.80.0733 – Agrément D-80-S-1006.
Nage avec Palmes / Hockey Subaquatique.

Mail : napnev-jscc.corbie@orange.fr

DEROULEMENT:

- ✓ **Il est fait application des règlements nationaux NAP et NEV en vigueur**
- ✓ Le Comité d'organisation pourra modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité,
- ✓ La compétition pouvant accueillir un contrôle anti-dopage, les compétiteurs sous traitement médical sont invités à fournir une photocopie de leur ordonnance .
- ✓ **Rendez-vous au Camping Municipal des Poissonniers** - Stationnement sur le parking devant le camping - Rempart des Poissonniers - 80800 Corbie -
Coordonnées GPS : N 49° 54' 26.8" E 2° 30' 59.9"
- ✓ Mise en tenue sur place
- ✓ Utilisation WC et douches du camping.
- ✓ Briefing avant le départ,
- ✓ Transport au départ du parking vers le lieu de course par bus à partir de 9h30
- ✓ **Port du dossard obligatoire** fourni par le club organisateur, à coller sur le haut du tuba pour les nageurs NAP ou à l'avant du flotteur pour les nageurs NEV

Après la course :

- ✓ A l'arrivée, collation, boissons froides et chaudes offertes, douche + tuyau d'arrosage disponible pour rincer vos combinaisons à proximité de notre mobil home .

SECURITE :

- ✓ Deux bateaux de sécurité un en tête et un en fin de course (eau et sucre à bord, trousse d'urgence et oxygène dans le bateau de queue)
- ✓ Sur la berge 2 cyclistes feront la navette.
- ✓ Liaison téléphonique : bateaux, cyclistes et organisation
- ✓ Contrôle et élargement des nageurs avant la mise à l'eau sur les sites de départ.

DROIT A L'IMAGE :

Le club organisateur pourra être amené à prendre des photos et vidéos lors de la manifestation, tant dans l'eau en course que sur terre avant et après les épreuves, notamment les remises de prix. Ces médias pourront être ensuite utilisés et mises à la vue de tout visiteur sur le site internet ou tout autre support de promotion ou de communication sur l'évènement.

Les personnes désirant faire opposition à la publication de ces médias doivent en informer l'organisation le jour de la compétition.

LIENS :

Ville de Corbie : <http://www.mairie-corbie.fr>

Camping de Corbie <http://www.france-voyage.com/campings/camping-corbie-54682.htm>

Notre site <http://jsccorbie.free.fr/index.html>

Dans l'attente de vous accueillir nombreux,
Sportivement.

Didier Trousselle et Philippe Strazier

F.F.E.S.S.M. – n°09.80.0733 – Agrément D-80-S-1006.
Nage avec Palmes / Hockey Subaquatique.

Mail : napnev-jscc.corbie@orange.fr



**INSCRIPTION COMPETITION
LONGUE DISTANCE NAGE AVEC APPUI
DIMANCHE 22 AVRIL 2018 à CORBIE**

CLUB :	RESPONSABLE NEV
Nom :	Nom :
N° d'affiliation :	N° de licence :
Adresse :	Adresse :
.....
.....	Mail :
Tel :	Tel.

DISTANCE 3.6KM OU 6.6KM	NOM	Prénom	Sexe	Date de naissance	catégorie	N° Licence

Frais d'inscription 8 euros par compétiteurs : 8 euros x =Euros
 Feuille d'inscription à retourner par mail à : Didier TROUSSELLE et Philippe STRAGIER
 Ou par courrier à : Didier TROUSSELLE

(Toute inscription est due et ne sera effective qu'à réception du règlement.)
 F.F.E.S.S.M. – n°09.80.0733 – Agrément D-80-S-1006.
 Nage avec Palmes / Hockey Subaquatique.

Mail : napnev-jscc.corbie@orange.fr

Autorisation parentale pour la participation à la compétition de nage avec Appui

Je soussigné(e) (nom prénom).....représentant(e)

légal(e) ou investie de l'autorité parentale de :

Nom , prénom de l'enfant :.....

Né(e) le :.....

Autorise sa participation à la compétition de Nage en eau vive classe I /II qui se déroulera sur la Somme entre Sailly le Sec et Corbie (Somme) le 22 avril 2018.

Club de rattachement du mineur

Attestation établie leà :

Signature du représentant légal :

Autorisation parentale en cas de contrôle antidopage.

Je soussigné(e) (nom prénom).....représentant(e)

légal(e) ou investie de l'autorité parentale de :

Nom , prénom de l'enfant :.....

Né(e) le :.....

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie leà :

Signature du représentant légal :

Article R232-52 : « si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Autorisation parentale pour la participation à la compétition de nage avec palmes

Je soussigné(e) (nom prénom).....représentant(e)
légal(e) ou investie de l'autorité parentale de :

Nom , prénom de l'enfant :.....

Né(e) le :.....

Autorise sa participation à la compétition de Nage avec palmes qui se déroulera sur la Somme
entre Sailly le Sec et Corbie (Somme) le 22 avril 2018.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie leà :

Signature du représentant légal :

Autorisation parentale en cas de contrôle antidopage.

Je soussigné(e) (nom prénom).....représentant(e)
légal(e) ou investie de l'autorité parentale de :

Nom , prénom de l'enfant :.....

Né(e) le :.....

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin,
à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie leà :

Signature du représentant légal :

Article R232-52 : « si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »